n°ISSN 2742-5819

N° 278 - Juin-Juillet-Août 2026

Herbeys Infos

La fête de fin d'année scolaire, la kermesse et la fête de la musique de ce mois de juin ont inauguré le début de l'été à Herbeys ! Malgré une chaleur écrasante, la musique, la bonne humeur, les rires, les très nombreux bénévoles, à tous les postes (restauration, organisation, rangement), rendent inoubliables ces moments de fête !

E D I T O

Ce nouveau bulletin me permet de partager avec vous les actualités qui ont rythmé la vie de notre commune en cette fin d'année scolaire. Vous y retrouverez les temps forts qui ont marqué la vie locale ces derniers mois, avec le concours des associations qui apportent une véritable richesse à notre commune. Ces moments de partage illustrent l'attachement des herbigeois à leur territoire.

Le centre aéré proposé au mois de juillet a eu un grand succès et a permis aux plus jeunes de vivre des activités adaptées à leurs besoins. Le mois d'août laisse maintenant place au grand nettoyage et à la préparation des bâtiments pour la rentrée scolaire. Les prochaines activités périscolaires seront proposées dès septembre pour les enfants dont les parents auront déposé le dossier d'inscription (sur issila) au plus tard le vendredi 21 août.

La nouvelle équipe municipale largement renouvelée, se mobilise pour préparer la prochaine rentrée dans les meilleures conditions. Je sais pouvoir m'appuyer sur des élus expérimentés, motivés et engagés à l'image de notre commune, pour mener les nouveaux projets. Ces élus sont garants de la continuité et de la stabilité et offrent l'énergie, les idées et un regard neuf sur les enjeux économiques, éducatifs, sociaux, environnementaux et culturels. Un temps de rencontre organisé entre les élus et l'ensemble du personnel a permis de mieux comprendre la réalité du terrain et de partager les attentes de la population.
Ensemble, les agents communaux et les membres du conseil municipal assurent le fonctionnement courant de notre quotidien, assurent leurs missions avec les moyens financiers dont ils disposent et préparent l'avenir. Certaines commissions municipales seront remplacées par la mise en place de projets à thèmes recouvrant les réalités du moment…(CMEJ, la mission locale, aménagements à venir, activités sportives, ..).

Je termine cet édito en rappelant les précautions à prendre compte tenu des périodes de fortes chaleurs : boire régulièrement de l'eau, à rester au frais et éviter les efforts physiques. Sachant compter sur la solidarité et la veille de chacune et chacun envers les personnes les plus fragiles, je vous souhaite à toutes et tous un très beau mois d'août.

Au plaisir de vous rencontrer,

Françoise Fontana
Maire d'Herbeys
Conseillère métropolitaine

S O M M A I R E

p. 3 Petites annonces
p. 3 Actualités du territoire
p. 5 Actualités mairie
p.11 Environnement
p.12 Partage d'expériences
p.13 La Maison Pour Tous
p. 15 Informations pratiques
p.16 Agenda

VOTRE MAIRIE

27 Chemin du Villard 38320 HERBEYS
Horaires d'ouverture : 8h30 - 11h30 du lundi au vendredi
Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
www.herbeys.fr
Tél. : 04 76 73 63 76
Courriel : commune.herbeys@wanadoo.fr

SERVICE URBANISME : urbanisme@herbeys.fr
SERVICE PERISCOLAIRE : periscolaire@herbeys.fr

POUR CONTACTER VOS ÉLUS :
prenom.nom@herbeys.fr

Merci de mettre la commune d'Herbeys (commune.herbeys@wanadoo.fr) en copie de vos mails pour vous assurer de la prise en compte des messages lorsque vos élus sont absents.

PETITES ANNONCES

MOBILIER À VENDRE

Herbigeoise, je vends un ensemble lit + chevet + bureau 90x220 avec matelas d'une épaisseur de 22cm de coloris blanc et bleu turquoise. L'ensemble est vendu 100€, en bon état . À venir chercher sur place.

Contacter : Virginie au 06 95 34 64 88

CARTE TATTOO

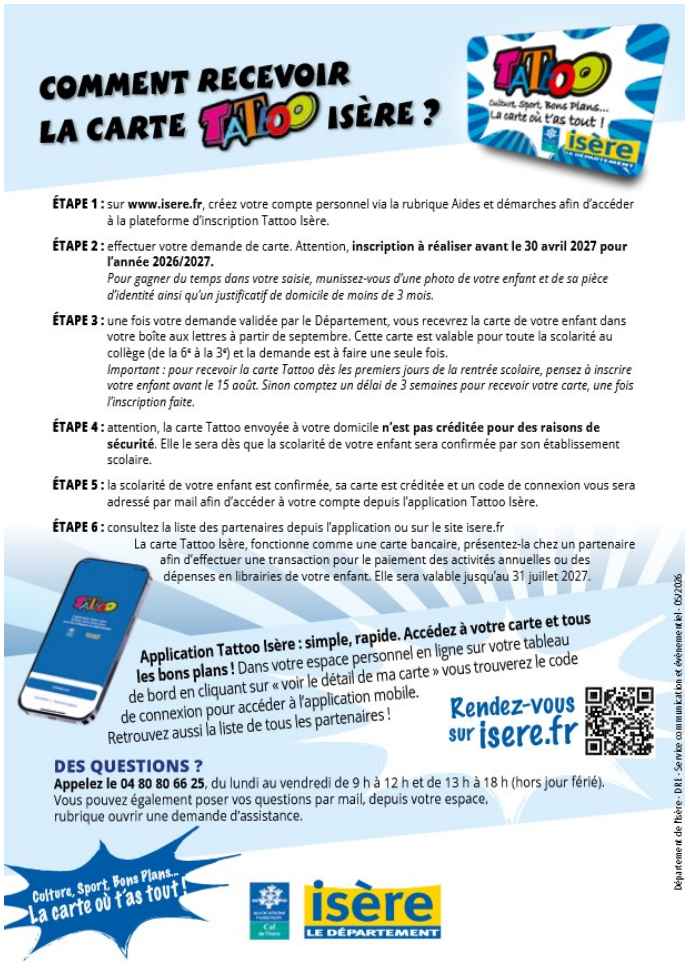

La Maison Pour Tous d'Herbeys prend la carte TATTOO pour les inscriptions aux activités !

PROBLÈME DE VOIRIE OU DE DÉCHETS ? SIGNALEZ-LE SUR IZIICI

La Métropole met à disposition des usagers un formulaire unique pour signaler tout **problème de voirie** ou de **déchets** :

https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/

Remplissez le formulaire en ligne en cliquant sur les choix qui se proposent à vous. Suivez les différentes étapes et validez votre envoi. Vous aurez également la possibilité de suivre le traitement de votre démarche en renseignant le code de suivi obtenu lors de la validation de la demande initiale.

LA MISSION LOCALE SUD ISÈRE

La Mission Locale Sud Isère accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, en proposant des conseils, des formations adaptées et un accompagnement sur mesure pour les aider à réaliser leurs projets.

J'habite à HERBEYS.
Je me rends sur le site d'Eybens.

Nos thématiques

EMPLOI — Ateliers CV, recherche d'emploi, simulation d'entretien , rencontre employeur, ...

FORMATION — Job Dating, visite d'entreprise, ...

SANTÉ / VIE SOCIALE — Parcours Vers l'Avenir, atelier logement, atelier droits des étrangers, atelier santé mentale, action autour du sport, ...

ORIENTATION — Atelier sur l'application Contrat d'Engagement Jeune

Tu souhaites nous contacter ?
Nos horaires : Le lundi de 13h30 à 17h - du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Site d'Eybens : eybens@missionlocale-si.com
04 76 51 00 49
https://www.missionlocale-si.com/

Elues référentes : **Valérie CHRISTOUD :** valerie.christoud@herbeys.fr
Sylvie MISCIOSCIA : sylvie.miscioscia@herbeys.fr

ÊTRE CONNECTÉ À L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

L'application **INTRAMUROS** est l'application en usage sur Herbeys et qui permet à chaque habitant d'être tenu au courant de tout ce qui se passe sur la commune : informations, actualités, animations culturelles et sportives, vie des associations, message de vigilance…

Simple d'utilisation, intuitif et complet, INTRAMUROS est l'outil de communication de référence pour connecter les collectivités et leurs habitants.

Quelques exemples : information d'une coupure de courant, rappel d'une animation sportive ou culturelle, message de vigilance canicule ou de vigilance cambriolages, travaux momentanés dans la commune, information des associations de la commune, rappel d'une date de réunion…

INTRAMUROS est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones et tablettes (sur App Store pour IOS ou sur Google Play / Play Store pour Android) et cela sans obligation de création de comptes.

Une fois l'application téléchargée et installée, ouvrez l'application. Lors de la première utilisation, vous serez invité à sélectionner une commune : saisir Herbeys ou le code postal.

Services

Alertes

Alertes : Dans le menu « services » (les quatre petits carrés bleus en bas à gauche), nous vous conseillons de cliquer sur l'icone de la cloche (en haut à droite) et de vous assurer que les trois cloches sont sélectionnées pour être informés rapidement informé des alertes majeures de la commune : **feu de forêt, inondation, éboulement et glissement de terrain, risque industriel chimique, terrorisme...**

BULLETIN MUNICIPAL : COUP DE NEUF … SUITE

L'amélioration du bulletin municipal se poursuit étape par étape et grâce à votre implication !

Nous remercions les Herbigeois qui ont participé aux temps de concertation proposés en juin ou qui ont transmis leurs remarques et suggestions par mail afin d'améliorer le fond comme la forme de ce bulletin. Certains changements seront plus rapides à mettre en place que d'autres et vous verrez apparaître les modifications au fil des bulletins.

Aussi, pour faciliter la rédaction des articles et anticiper les parutions notamment pour les contributeurs, nous proposons de fixer d'ores et déjà les 4 dates/an de parution du bulletin pour l'année 2026/2027 : octobre, janvier, avril et juillet.

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci de l'envoyer au plus tard le 15 du mois qui précède.

Nous restons disponibles par mail pour recueillir vos avis.

Elue référente : **Anne DEBONGNIE :** anne.debongnie@herbeys.fr
Référente administrative : **Catherine LARNAUDIE** : catherine.larnaudie@herbeys.fr

CCAS : CELA BOUGE POUR LES SÉNIORS !

CLUB DES AINÉS

Vous avez envie de partager un agréable moment, de retrouver des voisins ou faire de nouvelles rencontres…

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du **Club des Ainés**, qui après concertation, se réunira

tous les mardis de 14h à 17h30, à la salle l'Estrade de la Maison Pour Tous, dès le 6 octobre 2026.

Des jeux seront également mis à disposition (cartes, dominos, jeux de société…)

Que vous soyez joueurs ou simplement désireux de passer un bon moment en toute simplicité, vous êtes les bienvenus !

Pour toute information, contacter le CCAS à commune.herbeys@wanadoo.fr

Elues référentes : **Monique CHABERT** - CCAS

Sylvie MISCIOSCIA - CCAS

MÉDIATION ARTISTIQUE

La mairie d'Herbeys propose 8 séances de **Médiation artistique** pour les aidants de personnes âgées de plus de 60 ans.

Pour favoriser votre détente, prendre conscience de vos besoins et limites, s'ouvrir à sa propre créativité, faciliter l'acceptation du vécu, échanger entre pairs

- En découvrant de nouvelles matières sensorielles, musicales, poétiques.

- En créant vos compositions personnelles ou de groupe, en partageant votre expérience.

Aucune connaissance artistique n'est nécessaire, aucun jugement

Matériel fourni

Action gratuite, financée par la Commission des Financeurs - Proposée par l'association AGAT (Association Grenobloise des Arts-Thérapie)

Intervenante : Catherine MINGARELLI, Art-thérapeute et psychologue

8 séances hebdomadaires à partir du 8 septembre 2026
le mardi à 14h à la mairie d'Herbeys, salle du conseil.

Inscriptions avant le 01/09/2026 et informations : commune.herbeys@wanadoo.fr - Tél. : 04 76 73 63 76

Elues référentes : **Monique CHABERT** - CCAS

Sylvie MISCIOSCIA - CCAS

TESTEZ GRATUITEMENT UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Les prêts aux habitants de vélos à assistance électrique (VAE) sont de retour dans les 121 communes du territoire du SMMAG pour la quatrième édition.

Pour vous encourager dans votre pratique du vélo, Mvélo + offre la possibilité à 10 habitants de chaque commune de tester pendant un mois un VAE pour vos déplacements du quotidien. À l'issue de ce test, l'animateur Mvélo + pourra vous conseiller dans la location ou l'achat d'un VAE et vous orienter vers la meilleure solution pour vous, selon vos envies et vos besoins.

GRATUIT PENDANT UN MOIS

10 vélos disponibles sur inscription
(en dessous de 3 personnes inscrites, Mvélo + se réserve le droit d'annuler sa venue)

Pour s'inscrire :

https://www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm

Ou QR code ci-contre

Remise du vélo le mercredi 2 septembre 2026, à 17h30 devant la mairie d'Herbeys
Restitution du vélo le mercredi 30 septembre 2026, même heure, même endroit

JOURNÉE NATIONALE DES ARTISTES : APPEL AUX ARTISTES HERBIGEOIS

Connaissez- vous les Journées Nationales des Artistes ?
(soutenues par la Maison des artistes/ Le Ministère de la Culture)

Elles se dérouleront les **2,3,4 octobre 2026**

Les artistes de tout le territoire français qui souhaitent participer ouvriront gratuitement leur atelier au public, accueilleront éventuellement d'autres artistes et seront répertoriés sur la plateforme dédiée aux JNA (cartographie, évènements…)

Dans ce cadre, la **Mairie d'Herbeys** sera partenaire de ces journées en proposant une communication, la mise à disposition de salles municipales et une coordination par **Anne Debongnie**.

Il s'agit de journées réservées aux artistes professionnels, qui peuvent également s'ils le souhaitent, inviter dans leurs ateliers d'autres artistes, reconnus ou émergents.

Si vous êtes intéressé par cet évènement, si vous souhaitez participer, merci de le faire savoir rapidement à la mairie en envoyant un message à anne.debongnie@herbeys.fr

Date limite d'inscription : 25 septembre !

JNA https://lesjourneesnationalesdesartistes.fr/site/jna2026/

DÉPÔTS SAUVAGES : TOLÉRANCE ZÉRO

Dépôts sauvages, encombrants abandonnés, recyclables laissés au pied des conteneurs, ordures ménagères hors conteneurs…. tous sont des actes d'incivilité. En plus de dégrader un cadre de vie pourtant privilégié, ces incivilités mobilisent des moyens humains, matériels et financiers importants pour collecter et traiter ces déchets abandonnés.

Remonter du déchet à son propriétaire :

À la demande de Madame le Maire, les services de gendarmerie sont venus constater les dernières **infractions** en date (photos ci-dessous) et ont pu remonter aux responsables qui ont été verbalisés en vertu des articles R.632-1 et R.644-2 du Code pénal.

Sacs poubelles d'ordures ménagères non mis dans les conteneurs :

Les sacs poubelles d'ordure ménagères doivent obligatoirement être déposés dans les conteneurs gris réservés à cet effet. Le ramassage des sacs se trouvant au sol, déposés hors des contenants, n'est pas pris en charge par le service de la Métropole.

L'abandon de déchets est interdit par la loi :

Il relève à la fois du Code Pénal et du Code de l'environnement, qui donnent au maire les moyens d'intervenir pour garantir la propreté et la salubrité publiques. Les sanctions varient selon la situation :

-Ne pas rentrer son conteneur dans le lieu prévu à cet effet après collecte peut entraîner une amende de 35 à 150 €.
-Déposer des déchets au sol, à côté ou en dehors des points de collecte est sanctionné par une amende de 135 à 750 €.
-L'abandon de déchets à l'aide d'un véhicule est plus sévèrement puni : jusqu'à 1 500 € d'amende.

Dans tous les cas, le responsable doit enlever ses déchets. S'il ne le fait pas, la commune interviendra à sa place et lui facturera l'enlèvement. Sur le terrain, la gendarmerie constate les infractions, rassemble les preuves, verbalise et engage les poursuites éventuelles.

Chaque dépôt sauvage déclenche une chaîne d'intervention : déplacement des agents, mobilisation de véhicules, enlèvement des déchets, remise en état. Des moyens qui pourraient être mobilisés sur d'autres priorités.

Des solutions existent : Déchetteries, collectes des encombrants organisée par la Métropole, dispositifs de tri.

La préservation de notre village dépend de l'implication de chacun.
Pour nettoyer, désencombrer un espace, il est inadmissible d'en salir un autre.

SE PROTÉGER CONTRE LA CANICULE

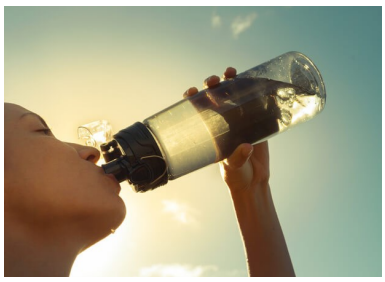

Cet été, la France connaît plusieurs vagues de très fortes chaleur. Celles-ci peuvent avoir des effets importants sur la santé, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité…).

Recommandations :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Se rafraîchir, mouiller son corps (au moins le visage, les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool
- Privilégier les activités douces
- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir ou la nuit s'il fait plus frais)
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches, et dès que nécessaire, oser demander de l'aide.

Par ailleurs, si vous avez connaissance de **personnes en difficulté**, merci de faire remonter l'information au **CCAS** (commune.herbeys@wanadoo.fr)

CMJ - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as entre 10 et 16 ans ?

Rendez-vous le mercredi 30 septembre 2026 à 17h30,
salle du Conseil municipal à la mairie
pour le lancement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le CMJ c'est quoi ?

Le CMJ est une instance municipale destinée aux jeunes qui sera encadrée par deux élus et trois animateurs.

Le CMJ, c'est un lieu d'échange dans lequel tu pourras collaborer et réfléchir avec d'autres jeunes Herbigeois pour élaborer des projets concrets pour la commune et ses habitants.

Le CMJ se réunira en moyenne 6 fois par an les mercredis entre 17h30 et 19h. Selon les projets et envies, d'autres réunions ou sorties pourront s'ajouter au programme.

À qui s'adresse-t-il ?

Aux jeunes Herbigeois qui ont entre 10 et 16 ans (ou ceux qui sont en classe de CM2, au collège ou au lycée en classe de seconde) motivés à s'impliquer dans la vie de la commune.

Comment s'inscrire ?

Pour participer à la réunion du 30 septembre, merci de vous pré-inscrire par mail en précisant « votre nom, prénom, date de naissance et année scolaire » auprès de anne.debongnie@herbeys.fr.

Le bulletin d'inscription au CMJ vous sera remis le 30 septembre. Le CMJ se constituera sur base de candidatures volontaires. Attention, le nombre de place est limité à 20.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Elus référents : **Anne DEBONGNIE** : anne.debongnie@herbeys.fr
Clément BAUD : clement.baud@herbeys.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus du Conseil municipal ne sont plus retranscrits dans le bulletin municipal. Toutefois, les délibérations restent toujours affichées sur les panneaux d'affichage extérieur de la mairie, comme cela a toujours été le cas. **Les comptes-rendus sont disponibles dans leur entièreté sur le site de la commune d'Herbeys : https://www.herbeys.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux.**
Toute personne qui souhaiterait accéder à ce compte-rendu peut le consulter en mairie sur simple demande.

SÉANCE DU 6 JUILLET 2026 : DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Réf. délibération	Objet des délibérations	Vote
N°2026-57	**Demande de subventions au titre du projet « Rénovation et installation d'équipements de rafraîchissement à l'école d'Herbeys »** Rapporteur : Jérémy SELLE	Adopté à l'unanimité

SÉANCE DU 29 JUIN 2026 : DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Réf. délibération	Objet des délibérations	Vote
N°2026-56	**Liste complémentaire des contribuables prêts à participer aux travaux de la future Commission Communale des Impôts Directs** Rapporteur : Françoise FONTANA	Adopté à l'unanimité
N°2026-55	**Création du Conseil Municipal des Jeunes - CMJ** Rapporteur : Anne DEBONGNIE	Adopté à l'unanimité
N°2026-54	**Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité** Rapporteur : Françoise FONTANA	Adopté à l'unanimité
N°2026-53	**Attribution de subventions aux associations locales** Rapporteur : Pablo REILLER	Adopté à l'unanimité
N°2026-52	**Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts pour des recettes issues des ventes de bois** Rapporteur : Sylvain POMMART	Adopté à l'unanimité
N°2026-51	**Etat d'assiette, destination et mode de vente des coupes de l'année 2027 en forêt communale relevant du Régime Forestier** Rapporteur : Sylvain POMMART	Adopté à l'unanimité
N°2026-50	**Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains dispositif dit « PAEN » avis favorable sur le lancement d'une réflexion commune d'Herbeys** Rapporteur : Sylvain POMMART	Adopté à l'unanimité

FRELONS ASIATIQUES : LOCALISER LES NIDS

« VigieNid » : Une nouvelle application smartphone pour aider à la localisation des nids de frelons asiatiques, déployée par Gilfa38 sur les communes partenaires de l'association (dont Herbeys !)

La lutte continue et entre dans sa deuxième phase : la recherche des nids. Cet été nous expérimentons une nouvelle application sur smartphone **(VigieNid)** qui va nous permettre de consolider les observations des directions de vol des frelons asiatiques sur Herbeys. Ces informations, une fois traitées, nous permettront de cibler rapidement les zones à forte probabilité de présence de nids.

Devenir Sentinelle

Nous recherchons entre 20 et 40 volontaires "sentinelles" pour couvrir la commune d'Herbeys. Grâce à VigieNid, vous pourrez, depuis votre jardin ou tout autre lieu, partager facilement vos observations sur une cartographie partagée.

Les observations peuvent être faites sur vos fruitiers ou bien sur un pot à mèche dédié que vous pouvez installer dans votre jardin. À noter que la partie du bas des pièges Gilfatrap peuvent faire office de pot à mèche pour attirer les frelons et observer leurs directions de vol pendant 2 à 3 jours . Une fois les observations effectuées, vous remettez en place le bocal de capture de GilfaTrap et l'amorçage des prises de FA sera facilité. Recommencez la même opération tous les 2 semaines.

Comment participer ?

Si vous êtes volontaire pour participer à cette recherche collaborative, connectez-vous simplement à l'application VigieNid via le lien : https://tinyurl.com/by7kska9 ou le QR Code ci-contre.

Attention ce lien est uniquement réservé aux habitants d'Herbeys.

La seule information demandée est un pseudo (par exemple : prénom + première lettre du nom). Si vous préférez utiliser un pseudo plus original (type « Œil de Lynx »), merci de nous envoyer par mail la correspondance entre ce pseudo et votre identité,
à l'adresse : luttefrelon@cch-herbeys.fr

Pour plus d'information, consultez le site GILFA38 (Groupement Intercommunal de Lutte contre le Frelon Asiatique) : https://gilfa38.paheko.cloud/GILFA38

Merci pour votre engagement dans cette nouvelle étape essentielle de la lutte contre le frelon asiatique !

Jocelyne DE CESARIS

ENGINS BRUYANTS - BROYEUR À VÉGÉTAUX

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie…) ne sont autorisés qu'aux seuls horaires suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h. Interdits les dimanches et jours fériés.

Interdiction du brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel.

Réservez le broyeur à végétaux mis à disposition **gratuitement** par la Métro pour réduire vos déchets verts et les réutiliser dans votre jardin. Le broyeur est à retirer auprès des services techniques situés chemin du Plâtre à Herbeys. Il est disponible une semaine par mois et doit être réservé au préalable sur le site de la métro.

https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/

VOYAGER À VÉLO - PARTAGE D'EXPÉRIENCES ENTRE HERBIGEOIS

La médiathèque d'Herbeys et le CCH* ont invité des Herbigeoises et Herbigeois à partager leurs expériences du voyage à vélo à l'occasion de l'animation « Faites du vélo » organisée par la Métro. Et nous voilà embarqués pour huit périples, à travers l'Europe, autour du monde, ou simplement dans les recoins de notre région, photos à l'appui.

De toute évidence, ces aventures itinérantes — en solo, duo ou famille — ont laissé à leurs acteurs des souvenirs savoureux et la sensation d'échapper au trépignement du temps et aux contraintes matérielles durant quelques jours ou plusieurs mois. Pour tous, voyager à vélo, c'est une autre manière de « voir, sentir, toucher, écouter » le monde, les choses, les autres. C'est accepter l'imprévu, les rencontres inattendues, les mauvaises surprises aussi : *« C'est dans les plus grosses galères qu'on fait les meilleures rencontres »*, glisse l'un d'eux. Toute une philosophie.

Oui, ces Herbigeois ont su transmettre leur folle envie de voyager à vélo. Certes, l'aventure peut sembler sportive, mais tous nous ont assuré que nous pouvions en faire autant, nous autres cyclistes du quotidien. Bien d'autres témoignages auraient pu trouver leur place, d'autant que le vélo à assistance électrique diversifie les pratiques, élargit les publics et ouvre de nouveaux horizons.

Et si voyager à vélo était un peu plus qu'un simple loisir ? Chacun y développera ses plus belles valeurs : sport, nature, art de vivre, écologie, militantisme.

Il était temps alors de remercier chaleureusement ces voyageurs et de prolonger les échanges autour d'un « apéro-vélo » des plus convivial. Sur le parvis de la MPT, les vélos attendaient, prêts, équipés, affûtés, pour qui voulait les tester ou s'en inspirer.

Merci encore à toutes et tous pour ces récits et pour l'intérêt témoigné.

Claude SOUVIGNET

**Collectif Citoyen d'Herbeys : association pour un village durable et solidaire. infos@cch-herbeys.fr*

FORUM DES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

5 septembre 2026
de 9h à 12h à la MPT

VENEZ NOMBREUX !

QI GONG : NOUVELLE ACTIVITÉ À LA MAISON POUR TOUS

Dès la rentrée prochaine, venez découvrir une nouvelle activité, le Qi Gong !

Qu'est-ce que le Qi Gong ?

Le Qi Gong est généralement décrit comme une gymnastique, mais aussi comme un art martial, une technique de soin, une relaxation méditative ou même une manière de transformer l'énergie. Il prend donc différentes formes et comprend différentes pratiques.

Mais le Qi Gong est bien plus qu'une gymnastique thérapeutique. C'est aussi une forme de méditation ; un ensemble de mouvements symboliques et pratiques, de mouvements respiratoires libérateurs de forces physiques, émotionnelles et psychiques ; un ensemble de principes pour se tenir droit (au sens littéral et figuré), solide et souple, pour résister à ce qui peut faire tomber (le vent, l'autre, les difficultés dans la vie…), pour développer simultanément la concentration et la relaxation. S'agissant d'une approche globale et synthétique, tout ce qui survient sur le plan physique peut ainsi se juxtaposer sur le plan mental, philosophique et même affectif et spirituel.

À quoi sert le Qi Gong ?

C'est en « lâchant prise » que le Qi Gong s'appréhende et que l'individu peut être traversé et transporté sans effort par le Qi. Car la pratique du Qi Gong permet de contrôler l'énergie vitale (ou le souffle qui anime le corps et l'esprit) grâce à des postures, respirations et mouvements doux. Il aide à réguler l'organisme pour garantir l'équilibre et la quantité suffisante d'énergie positive pour repousser toute énergie négative. C'est l'un des principes énoncé par le livre de l'Empereur Jaune : «Le corps étant chargé d'énergie positive, l'énergie perverse ne peut l'atteindre». Cette action même d'être empli d'une énergie positive explique le caractère préventif du Qi Gong .

Vous êtes intéressé ?

Une pré-inscription est souhaitable en écrivant à isabelle.caldara8@gmail.com. La salle étant petite, l'effectif sera limité à 10 - 12 personnes seulement.

Professeur : **Isabelle CALDARA**
Les vendredis de 17h à 18h
Salle de motricité - bâtiment de l'école maternelle

Assemblée générale de l'association de la Maison Pour Tous

Jeudi 10 septembre 2026 à 18h

Tous les adhérents sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra dans les locaux de la MPT à HERBEYS.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des activités, rapport moral et rapport financier pour la saison 2025/26
- Présentation des projets d'activités et du budget 2026/27
- Approbation des comptes de la saison 2025/2026
- Approbation du budget de la saison 2026/27 et projets d'activités et investissements
- Renouvellement du Conseil d'administration

Rappel : Les membres actifs (inscrits aux activités) sont électeurs s'ils sont âgés de + de 16 ans et à jour de leur cotisation. Un parent peut représenter un ou plusieurs enfants de moins de 16 ans. En cas d'empêchement, chaque adhérent peut se faire représenter par un seul adhérent actif mais la participation de chacun est vivement souhaitée. Un adhérent peut donc représenter son ou ses enfants et aussi un autre adhérent adulte (un seul).

Si besoin, vous pouvez donner votre pouvoir ou l'envoyer par mail : mpt.herbeys@gmail.com

POUVOIR

*Je soussigné*_____ *(nom, prénom)*

donne pouvoir à _____ *(nom, prénom)*

pour me représenter à l'Assemblée Générale du jeudi 10 septembre 2026 de l'association MPT d'Herbeys.

SIGNATURE

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE :
Samu : **15** - **Police** : **17** - **Pompiers** : **18**
SOS Médecins : 04 38 701 701
Pharmacies de garde : servigardes.fr
DÉFIBRILATEUR CARDIAQUE
Parking école / MPT - À gauche des boîtes aux lettres
SANTÉ - HERBEYS
Cabinet médical : 04 80 42 24 77
Kinésithérapeute : 09 70 99 79 73 - 358 Rte d'Uriage

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : 04 76 78 89 09
GENDARMERIE
Vigilance cambriolage : Prévenir la gendarmerie de Saint-Martin-d'Uriage au 04 38 42 03 08 en cas de comportement suspect.
VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
JUSTICE :
Conciliateur de justice
Maison des Habitants Capuche-Grenoble : 04 76 87 80 74
Défenseur des droits : 09 69 39 00 00 ou www.defenseurdesdroits.fr
Maison de justice et du droit - 25 av Constantine-Grenoble
04 38 49 91 50 - mjd-grenoble@justice.fr

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

04 76 59 59 59 - www.grenoblealpesmetropole.fr

RÉGIE EAU & ASSAINISSEMENT : 04 76 59 58 17
Secrétariat secteur régie des eaux : 04 85 59 50 00
Astreinte : 04 76 98 24 27

DÉCHETTERIES :
Les habitants ont accès librement aux 22 déchetteries de l'agglomération grenobloise (http://www.lametro.fr/107-dechetterie-grenobleagglomeration.htm)
Déchetterie de Vaulnaveys-Le-Haut
du lundi au samedi 8h15-12h / 13h-17h30
du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi 8h15-15h
le samedi 8h15-12h et 13h-17h
COLLECTE ORDURES MENAGERES : le vendredi
Bacs de recyclages : place du marché & terrains de sport.
Commande de containers, composteurs : 0 800 500 027
PERMANENCE ARCHITECTURALE :
Prendre rdv par mail avec l'architecte conseil
emmanuelle.bitaud@grenoblealpesmetropole.fr - 0485596184

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Sandrine Martin-Grand et Michel Doffagne
RDV auprès de leur collaboratrice Nathalie Béranger au 04 76 00 37 47 ou par courriel: nathalie.beranger@isere.fr

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 16h - 19h — **Samedi** : 9h-12h
Vacances scolaires : Lundi, vendredi : 14h-17h30
Mercredi : 14h-18h
http://bibliotheque.herbeys.fr

MAISON POUR TOUS

Site : mpt-herbeys.fr
Courriel : mpt.herbeys@gmail.com

TRANSPORTS

* **BUS LIGNE 67** (dépliant horaire disponible en mairie)
https://www.reso-m.fr/
* **COVOITURAGE**
Collectif Citoyen Herbeys : info@cch-herbeys.fr
* **TAXI** : Place du marché
Karine Mazuel : 07 75 86 91 78 - mazuelvtc@gmail.com

MARCHÉ

Place du Marché
Dimanche de 9h à 12h en face de la Mairie : boulanger, fromager, boucher, poissonnier, vins et jus de fruits, fruits et légumes de saison, articles artisanaux en tissu.

CHASSE

Du **13 septembre 2026 au 28 février 2027,** tous les jours sauf le vendredi, y compris les vendredis fériés.

NUISANCES SONORES - ESPACES VERTS

Tondeuses et machines professionnelles : horaires à respecter
Jours ouvrables de **8h30** à **12h** et de **14h** à **19h**
Les samedis de **9h** à **12h** et de **15h** à **18h**
Interdits les dimanches et jours fériés
Arrêté Préfectoral n°38-2016-05-12-0005
Interdiction du brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel pour tous.

ENEDIS

Accueil Raccordement Électricité : 09 69 32 18 11
www.connect-racco.erdfdistribution.fr
Raccordement producteurs (photovoltaïque, éolien…) : 09 69 32 18 00
Accueil Administrés Dépannage : 09 72 67 50 38
Autres renseignements : 09 69 32 18 53
Télécharger l'application : **«ENEDIS à mes côtés».** Services de dépannage ou raccordement d'ENEDIS, informations sur les coupures d'électricité...

AGENDA

AOÛT

RIEZ FESTIVAL
Spectacles de rue, concerts
Vendredi 28 août, à partir de 18h
Samedi 29 août, à partir de 15h30
Place du Marché

28-29 Août

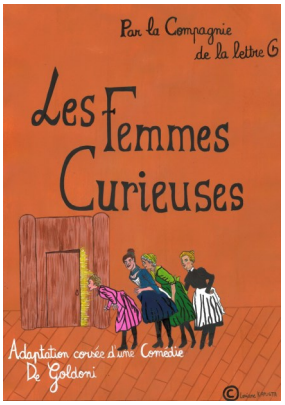

2 octobre

4 octobre

SEPTEMBRE

REPAIR - CAFÉ
Mercredi 2 septembre
de 9h à 12h
Maison Pour Tous
infos@cch-herbeys.fr

PRÊTS DE VÉLO - SMMAG
Mercredi 2 septembre
17h30
Devant la mairie
infos@cch-herbeys.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 5 septembre
9h - 12h
Maison Pour Tous
mpt-herbeys.fr

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Samedi 5 septembre
14h - 20h
Maison Pour Tous
APEH - apeherbeys@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MPT
Jeudi 10 septembre
18h
Maison Pour Tous
mpt-herbeys.fr

LANCEMENT CMJ
Mercredi 30 septembre
17h 30
Mairie - Salle du Conseil municipal
anne.debongnie@herbeys.fr

OCTOBRE

LES FEMMES CURIEUSES
Théâtre - Comédie de Goldoni
Vendredi 2 octobre
20h
Maison Pour Tous
mpt-herbeys.fr

JOURNÉE NATIONALE DES ARTISTES
Expositions– Visites d'ateliers
Rencontres d'artistes
Du 2 au 4 octobre
Médiathèque - Mairie
anne.debongnie@herbeys.fr

PAYSAN HORS CONTRÔLE
Théâtre & Assiette paysanne
Comédie de J.-C. Cougny
Dimanche 4 octobre
17h30
Maison Pour Tous
mpt-herbeys.fr

CLUB DES AINÉS
Mardi 6 octobre
de 14h à 17h30
Salle l'Estrade - Maison Pour Tous
commune.herbeys@wanadoo.fr

REPAIR - CAFÉ
Mercredi 7 octobre
de 9h à 12h
Maison Pour Tous
infos@cch-herbeys.fr

FOIRE D'AUTOMNE
Samedi 17 octobre
de 10h à 18h
Maison Pour Tous